

# Pénurie de main-d'œuvre dans les centres de la petite enfance - Québec annonce une bonification salariale pour les éducatrices et éducateurs en centres de la petite enfance <sup>[1]</sup>

**Author:** Ministère de la Famille

**Source:** Government of Quebec

**Format:** Press release

**Publication Date:** 14 Oct 2021

## AVAILABILITY

Access press release <sup>[2]</sup>

Excerpted from press release

MONTRÉAL, le 14 oct. 2021 /CNW Telbec/ - Dans le but de retenir les éducatrices et éducateurs des centres de la petite enfance (CPE) actuellement en place et d'en inciter d'autres à s'y joindre, le gouvernement pose un geste concret et adopte des mesures temporaires afin d'en bonifier le salaire. La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, et le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Le gouvernement met en œuvre les paramètres salariaux de l'offre présentée, en juillet dernier, qui peuvent s'appliquer dès maintenant. Cette offre va jusqu'à 17 % pour les éducatrices et éducateurs qualifiés. Pour le gouvernement, il est clair qu'il y a urgence d'agir pour corriger ce problème. Et il est nécessaire de rendre justice au travail que ces personnes accomplissent chaque jour. Le ministère de la Famille modifiera également les sommes accordées aux garderies subventionnées.

En parallèle, les négociations avec les syndicats qui représentent les éducatrices et éducateurs en CPE se poursuivent.

Citations :

« Je suis convaincue que ce que nous offrons comme bonification salariale aux éducatrices et éducateurs contribuera à rendre la profession plus attrayante. Nous posons un geste fort, aujourd'hui, pour freiner le départ de ces ressources, en recruter d'autres et stabiliser le réseau. Cet enjeu a été soulevé à maintes reprises par les syndicats qui représentent cette main-d'œuvre. D'ailleurs, les négociations se poursuivent avec ces derniers. »

Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

« Je l'ai dit souvent : un rattrapage salarial est nécessaire, et nous nous sommes déjà engagés à le faire. En tant que père et ministre, je vois tout le travail que ces personnes effectuent, jour après jour, sans oublier les défis qui se sont ajoutés, depuis plus de 18 mois, avec la pandémie. Aujourd'hui, même si les négociations se poursuivent, on doit tout faire pour que les éducatrices et éducateurs restent dans le réseau. On doit mettre en œuvre tous les outils nécessaires afin que chaque enfant puisse avoir une place. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

**Region:** Quebec <sup>[3]</sup>

**Tags:** child care workforce <sup>[4]</sup>

wages <sup>[5]</sup>

dans-les-centres-de-la-petite

#### Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/10/p%C3%A9nurie-de-main-d%C5%93uvre-dans-les-centres-de-la-petite> [2] <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/penurie-de-main-doeuvre-dans-les-centres-de-la-petite-enfance-quebec-annonce-une-bonification-salariale-pour-les-educatrices-et-educateurs-en-centres-de-la-petite-enfance-35407> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-workforce> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/wages>